



RAPPEL DES ORGANISMES

CLUB FADOQ SAINT-RÉMI

Nous souhaitons à tous de très belles Fêtes. Des souhaits de santé et de bonheur pour l'année qui vient. Les activités du Club reprendront le 15 janvier pour les cours de danse régulière, le 16 janvier pour Vie Active et les cours de danse country. Notre souper d'ouverture aura lieu le 17 janvier à 18h00 (souper spaghetti, salade et dessert) au coût de 15\$

MINI CONCERT ET MESSE DE NOËL

Le **24 décembre à 18h30**, à l'église de Saint-Rémi, vous êtes invités à un mini-concert présenté par la *Chorale Crescendo*, suivi à 19h00 de la messe de Noël avec chants traditionnels. Venez vivre le vrai sens de Noël. Bienvenue à toutes et à tous!

INSCRIPTION AU COURS DE PATINAGE POUR LA SAISON HIVER 2018

Le CPA Les Jardins du Québec vous offre à l'aréna de Saint-Rémi, des cours d'initiation au patinage (à partir de 3 ans et demi) ou des cours plus avancés (semi-privés et/ou privés). Une soirée d'inscription aura lieu le **vendredi 5 janvier de 18h00 à 20h00**. Les cours débuteront le samedi 6 janvier.
Informations : **514 984-0464** / cpajardinsduqc@gmail.com / http://cpajardinsduqc.wixsite.com/info

ATELIERS ISO-PARENTS 6-12 ANS

Vous arrive-t-il souvent de répéter les mêmes choses à vos enfants? Sentez-vous parfois que vos enfants abusent de votre patience? Vous arrive-t-il de trouver que votre rôle de parent est très complexe et exigeant? Oui? Alors, sachez que vous n'êtes pas seuls. La Maison de la famille *Sourire sans Fin* vous invite à participer à une série de rencontres portant sur l'encadrement parental, dynamiques et concrètes, qui vous permettront de réaliser vos forces dans votre relation avec vos enfants, d'échanger avec d'autres parents et d'acquérir des trucs simples et concrets pour retrouver le plaisir de vivre ensemble. Tout au long de cet atelier, 7 différents thèmes s'offriront à vous (mon rôle en tant que parent, la communication, la discipline, l'éducation à la sexualité, l'intimidation, l'hypersexualité, les trucs pour favoriser les apprentissages scolaires, etc.). Vous aurez la chance de participer à l'ensemble de ces rencontres ou de simplement choisir celles qui vous attirent. Alors, dépêchez-vous à nous contacter!
Atelier gratuit de 7 rencontres : les **jeudis 11, 18 et 25 janvier, 1^{er}, 8, 15 et 22 février 2018 de 9h00 à 11h00** à nos locaux situés au 2A, rue Sainte-Famille. Halte-garderie et transport offerts gratuitement sur demande.
Pour inscription, contactez Valérie Brousseau-Dubé au **450 454-5747**.

Dates à retenir :

- Les bingos du ROSR reprendront le **6 mars 2018**.
- Les soirées country seront de retour le **12 janvier 2018**.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 22 décembre 2017
VOL. 21 NO. 50

LA VILLE VOUS INFORME...



**Prochaine séance
du conseil municipal**
08 / 01 / 2018
19h30

**Prochaine séance
de la Cour municipale**
11 / 01 / 2018
9h00 et 13h30

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à
13h00

Bibliothèque
Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à 16h00

Écocentre
Fermé pour l'hiver

**Loisirs / Réservation
de salle centre
communautaire**
450 454-3993 poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
9-1-1

**Déneigement routes
numérotées**
Ministère des Transports
514 990-5351

NOUVELLES EN BREF

Lors de l'assemblée du 18 décembre le conseil municipal a :

- autorisé le partenariat avec la Caisse Desjardins des Moissons pour la réalisation d'une journée d'inauguration des bornes électriques et de promotion du transport électrique qui se tiendra au printemps;
- procédé à la présentation du règlement établissant un Code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Ville de Saint-Rémi et a donné l'avis de motion qu'un règlement sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire du 15 janvier;
- autorisé la signature d'une lettre d'entente avec l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) concernant l'adhésion au Programme [Génération@Branchées](#) pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

HORAIRE DES FÊTES

Mairie

Les bureaux municipaux seront **fermés dès midi le vendredi 22 décembre jusqu'au mardi 2 janvier** inclusivement.

Bibliothèque municipale

Elle sera **fermée du 22 décembre au 2 janvier inclusivement**. Notez que la bibliothèque numérique et le catalogue en ligne restent accessibles durant cette période. Également, la chute pour le retour des documents demeurera ouverte. N'oubliez pas de mettre vos livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute pour les protéger de possibles infiltrations d'eau ou de neige.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS LOISIRS

Les inscriptions pour les activités d'hiver sont présentement en cours. Rendez-vous sur le site Web de la Ville au www.ville.saint-remi.qc.ca/loisirs pour procéder à votre inscription et consulter les détails de la programmation. Pour la programmation adulte, 2 options d'inscriptions s'offrent à vous :

- 1- Le forfait activités physiques pour adultes vous donne l'opportunité de participer à tous les cours de la programmation admissible au coût de 100\$/résident, 150\$/non-résident.
- 2- Vous pouvez payer à la séance, 10\$/résident, 15\$/non-résident, auprès de l'appariteur au bureau de la réception des loisirs (Nouveau!).

Pour la programmation adulte, il n'est désormais plus possible de s'inscrire à un seul cours pour la session. Veuillez noter qu'il est possible de s'inscrire tant qu'il y a des places disponibles et ce, jusqu'à une semaine avant le début de l'activité choisie. Bonne session à tous!

JOYEUSES FÊTES À TOUS!

En cette période de l'année, rien n'est plus agréable que de prendre du bon temps en famille et avec ceux qu'on aime. Au nom du conseil et de tous les employés municipaux, je vous souhaite beaucoup de santé, de bonheur, de paix et de prospérité pour la Nouvelle Année. Que la magie du temps des fêtes puisse combler vos désirs et permettre la réalisation de vos projets les plus chers durant l'année 2018.

Sylvie Gagnon-Breton, Mairesse



AVIS PUBLIC
PROJET MODIFIÉ de règlement de zonage numéro V 654-2017-00
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre, le conseil municipal a adopté le projet modifié de règlement de zonage numéro V 654-2017-00 afin que celui-ci soit conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC des Jardins-de-Napierville, au Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Rémi et permette l'atteinte de la vision du développement et d'effectuer certaines corrections par rapport au règlement de zonage actuellement en vigueur afin de faciliter la compréhension et l'application de ce règlement.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 8 janvier 2018 à 19h30** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse et le directeur du Service de la planification du territoire expliqueront le projet modifié de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire étant donné qu'il s'agit d'un règlement de concordance au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville. De plus, il concerne l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Rémi.

Le projet modifié de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

LE RÉSUMÉ DU PROJET MODIFIÉ ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 22 décembre 2017
Diane Soucy, OMA Greffière

1^{ERS} PROJETS DE RÉSOLUTIONS

AVIS PUBLIC
Premier projet de résolution numéro 17-12-0515 et
Premier projet de résolution numéro 17-12-0516
pour deux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2017, le conseil municipal a adopté les deux (2) premiers projets de résolutions numéros 17-12-0515 et 17-12-0516 concernant deux (2) demandes en vertu des *Règlements numéros V 542-11 et V 659-2017-00 relatifs aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*.

Objets du projet de résolution numéro 17-12-0516 :

Le projet vise à autoriser la démolition du bâtiment existant au 728, rue Notre-Dame et la construction d'un nouveau bâtiment de 2 étages dont le rez-de-chaussée serait destiné à plus de 60% pour un local commercial; et à une vocation résidentielle pour l'arrière de ce commerce ainsi qu'à l'étage, soit l'aménagement de 5 logements dont 1 au rez-de chaussée et 4 à l'étage sur le lot 3 846 045. Les zones sont plus amplement décrites au tableau suivant :

Zone visée :	C-3
Zones contiguës :	C-4, C-7, H-6, H-10, H-14 et MIX-4 Soit le secteur situé approximativement entre les rues de la Pommeraie, Notre-Dame, de l'Église et le boulevard Saint-Rémi et incluant également les rues Saint-Hubert et Lachapelle Est.
Endroit où se situe le site visé :	À l'emplacement du 728, rue Notre-Dame (entre les rues du Moulin et Provost)

Objets du projet de résolution numéro 17-12-0515 :

Le projet vise à autoriser la construction d'un bâtiment de 3 étages dont le rez-de-chaussée serait destiné à du commerce et les 2 étages supérieurs à une vocation résidentielle, incluant un stationnement souterrain, ainsi qu'une marge arrière de 1,60 mètre sur le lot 3 846 023. Les zones sont plus amplement décrites au tableau suivant :

Zone visée :	C-3
Zones contiguës :	C-4, C-7, H-6, H-10, H-14 et MIX-4 Soit le secteur situé approximativement entre les rues de la Pommeraie, Notre-Dame, de l'Église et le boulevard Saint-Rémi et incluant également les rues Saint-Hubert et Lachapelle Est.
Endroit où se situe le site visé :	Coin Lachapelle Est et Notre-Dame (anciennement le 770, rue Notre-Dame)

Les projets de résolutions contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation pour chacun des projets de résolutions aura lieu le **lundi 15 janvier 2018 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera les projets de résolutions ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les buts de ces assemblées sont les suivants :

- Expliquer les projets de résolutions;
- Identifier les dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
- Expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- Expliquer la nature et les modalités d'exercice de ce droit.

Les projets de résolutions et l'illustration des zones visées par ces projets de résolutions peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00. Les projets de résolutions peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville au www.ville.saint-remi.qc.ca

LES RÉSUMÉS DES PROJETS ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DES PERMIS ET INSPECTION DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 22 décembre 2017
Diane Soucy, OMA Greffière